

La réception des travaux, le Décompte Général et Définitif (DGD) et la garantie de parfait achèvement

Garantir la clôture de ses marchés publics de travaux

2 jours (14 heures)

Expertise

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 355 € NET par personne (Non assujetti)

 Repas inclus en présentiel

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 07/10/2026.

La clôture des marchés publics de travaux concentre des enjeux techniques, juridiques et financiers : réserves à lever, solde à établir et garanties à mobiliser. Cette formation à la réception des travaux, au décompte général et définitif (DGD) et à la garantie de parfait achèvement vous donne les clés pour maîtriser ces étapes et sécuriser la fin des relations contractuelles. Grâce à des cas pratiques, développez les bons réflexes pour fiabiliser vos procédures et prévenir les litiges.

Objectifs

- Maîtriser les opérations de réception
- Gérer la procédure de DGD
- Sécuriser la fin des relations contractuelles

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 98,21%

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Garantir la clôture de ses marchés de travaux grâce à la maîtrise des opérations techniques, juridiques et financières.

Un quiz d'évaluation doit obligatoirement être rempli à l'issue de la session pour valider les acquis de la formation.

À qui s'adresse cette formation ?

Responsables de services marchés, rédacteurs, gestionnaires, ingénieurs et techniciens chargés du suivi d'exécution et/ou de la réception des marchés de travaux, maîtres d'œuvre publics ou privés, conducteurs d'opération, assistants à maîtrise d'ouvrage

Prérequis

Connaître la réglementation générale des marchés publics de travaux ou avoir une pratique dans ce domaine.

Un quiz d'évaluation doit obligatoirement être rempli à l'issue de la session pour valider les acquis de la formation.

Programme

1 Pendant votre formation

La réception des travaux, le Décompte Général et Définitif (DGD) et la garantie de parfait achèvement (68295)

1er jour

Maîtriser les opérations de réception

- Le rôle et la responsabilité des acteurs (MOA, MOE et entreprises)
- Les dispositions du nouveau CCAG Travaux
- Le droit à réception
- Le caractère contradictoire de la réception
- Les opérations préalables à la réception des travaux
- La réception tacite en cas de défaillance de la maîtrise d'ouvrage
- La décision de réception du maître d'ouvrage
- La date d'effet de la réception
- Les dispositions relatives aux opérations alloties
- Le suivi des délais d'exécution
- Le calendrier d'exécution pour les travaux alloties

Gérer les réserves

- La réception sous réserves d'épreuves
- La réception sous réserves d'exécution de prestations

- La réception avec réserves (malfaçons et imperfections)
- Les opérations de levée des réserves
- Les réfections de prix
- Le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)

Gérer la réception partielle et la mise à disposition

- Les réceptions partielles
- Les mises à disposition
- Le suivi des délais d'exécution partiels

CAS PRATIQUE

Utilisation des formulaires : EXE4, EXE5, EXE6, EXE7, EXE8, EXE9

2e jour

Calculer le solde financier du marché

- Le rôle et la responsabilité des acteurs (MOA, MOE et entreprises)
- Le point de départ de la procédure
- Le projet de décompte final
- La récapitulation des prétentions financières (indemnités et réserves)
- Le décompte final arrêté par le maître d'ouvrage
- Le Décompte Général et Définitif (DGD)
- Le paiement du solde
- Le DGD tacite
- Les pénalités
- La révision définitive

CAS PRATIQUE

Établissement d'un Décompte Général

Savoir mettre en oeuvre la garantie de parfait achèvement

- Le rôle et la responsabilité des acteurs (MOA, MOE et entreprises)
- Le principe et le contenu de la garantie légale et contractuelle de parfait achèvement
- La retenue de garantie ou la garantie à première demande
- Les malfaçons et la procédure de frais et risques
- Les travaux modificatifs ou confortatifs résultant des épreuves

- Les désordres
- Les vices cachés
- La fin du marché
- La levée des sûretés financières
- La prolongation du délai de parfait achèvement

CAS PRATIQUE**Mise en oeuvre de sûretés financières****Appréhender l'utilisation de l'IA dans un domaine très pointu**

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

Stéphane BRISHOUAL
SB CONSEIL & FORMATION

Frédéric ZANNINI
Eurl Ô Carré

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels

ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Du 17 juin 2027 au 18 juin 2027 (2 jours / 14 heures)

Paris

Du 17 juin 2027 au 18 juin 2027

Paris

- 17 juin 2027 9h00 – 17h30
- 18 juin 2027 9h00 – 17h30